

Informations de base	
<p><b>2023/2568(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Établissement d'une méthodologie de l'Union définissant des règles détaillées pour la production de carburants liquides et gazeux renouvelables destinés au secteur des transports, d'origine non biologique</p> <p>Complétant <a href="#">2016/0382(COD)</a></p> <p><b>Subject</b> 3.60.05 Energies douces et renouvelables</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ITRE</b>	Industrie, recherche et énergie		
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ENVI</b>	Environnement, climat et sécurité alimentaire (Commission associée)		